

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **\\intra.crnormandie.fr\Bureautique\DirComm\Presse\COM PRESSE\logo_r.normandie-portrait-cmjn.jpg** |  |  |  |

Crédit photo : Biernacki / Région Normandie

Le 22 mars 2021

**Remise du label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie » aux villes de Caen et du Havre**

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a remis le 22 mars, à l’Abbaye aux Dames à Caen, le label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie » aux villes de Caen et du Havre en présence de Joël Bruneau, Maire de Caen, et de Florent Saint Martin, Conseiller municipal du Havre. Cette remise de label est organisée dans le cadre de Chantiers communs, manifestation qui met à l’honneur l’architecture tout au long du mois de mars.

Consciente des atouts de son patrimoine de la Reconstruction et de la nécessité de le valoriser tout en le préservant, la Région Normandie a lancé un appel à projets en 2017, renouvelé en 2018, en direction de villes reconstruites afin de renforcer l’attractivité de leurs centres. Cet appel à projets portait sur les parties communes du bâti privé de la reconstruction, les équipements publics, les aménagements urbains et la valorisation de ce patrimoine.

*La Normandie compte parmi les régions les plus détruites de France après la Seconde Guerre mondiale. Sa reconstruction a été un laboratoire d’expérimentation architecturale et urbaine sans précédent. Les plus grands architectes y ont travaillé. On pense naturellement à Auguste Perret au Havre ou à Marcel Lods à Sotteville-les Rouen. C’est pourquoi, en parallèle des appels à projets pour renforcer l'attractivité des centres-villes de la reconstruction, la Région a lancé en juillet 2019 le label " Patrimoine de la Reconstruction en Normandie " pour valoriser les actions des communes qui s’engagent dans une démarche de préservation de cet héritage architectural d’après-guerre »* déclare Hervé Morin.

Au total, 14 villes ont été retenues pour bénéficier du soutien régional : Avranches, Caen, Le Havre, Vire Normandie, Lisieux, Louviers et Saint-Lô, Argentan, Coutances, Evreux, Falaise, Flers, Rouen et Yvetot. Le soutien régional s’élève à plus de 21 millions d’euros.

Dans cette optique, en 2019, le label régional « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie » a été créé pour mettre en avant l’intérêt historique et architectural, le potentiel culturel et touristique, la place occupée dans l’aménagement du territoire et dans le cadre de vie des habitants de ce patrimoine. La marque « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie » a été déposée à l’INPI.

Les villes de Caen et du Havre rejoignent le réseau normand des communes labellisées après Flers, Saint-Lô et Trévières labellisées en septembre 2020. Caen et le Havre se sont vu remettre des panneaux d’entrée de ville et un certificat de labellisation.

**Les communes labellisées / Caen et le Havre**

Issue~~s~~ d’une même cause, la destruction d’une partie ou de toute une ville par les combats de la Seconde guerre mondiale, la Reconstruction en Normandie offre une architecture au style marqué et reconnaissable. Pourtant dans chaque ville, urbanistes et architectes ont su créer une harmonie particulière en lien avec la topographie des lieux, l’existence de monuments historiques, en faisant le choix de la tradition ou celui de la modernité…

**Caen - Architecte en chef : Marc Brillaud de Laujardière, entouré notamment**

**des architectes Henry Bernard, Georges Dengler et Marcel Clot**

Le périmètre de labellisation retenu est le centre-ville comprenant l’îlot Saint Jean, l’ensemble de la cité administrative de la Préfecture, le quartier des Quatrans, le quartier de l’église Saint-Pierre, le château) et le quartier de l'Université, le quartier Saint-Julien, le quartier Saint Paul, la cité du Docteur Calmette, le quartier de la gare, le quartier de la Guérinière, les ponts reliant les deux rives, ainsi que plusieurs éléments isolés, à savoir : la minoterie, l’institut Lemonnier et l’abbaye des bénédictines.

Sur les 13 275 bâtiments intra‐muros comptabilisés avant‐guerre, 4 226 ont été détruits (soit 31,8%), 2 576 ont été endommagés (soit 19,4%).

Le quartier Saint‐Jean, îlot central de la ville, a été le plus durement touché. Aujourd’hui, il constitue le plus grand ensemble urbain de la reconstruction à l’échelle de la ville de Caen. Des premiers immeubles reconstruits rue du Gaillon à la livraison du théâtre en 1963, en passant par l’édification de quartiers plus périphériques comme le quartier Saint-Paul (1949- 1953) ou de l’université, la ville de Caen a su renaître de ses cendres. Désormais depuis le château de Guillaume le Conquérant, aux flancs dégagés, s’étend le large panorama d’une ville harmonieuse où domine la pierre de Caen, et où l’avenue du Six-Juin, marquée par la place de la Résistance et la présence des tours Marines (1951-1953 - Pierre Dureuil, architecte) s’apparente à une voie triomphale.

Le choix d’intégrer le quartier de la Guérinière au sein du périmètre labellisé montre également la volonté de la collectivité de faire le lien entre le centre-ville et son expansion géographique naît d’un renouveau de la ville et d’une nouvelle manière d’y vivre dans les années 1950 – 1960.

**Le Havre - Architecte en chef : Auguste Perret**

Le périmètre de labellisation retenu est le centre-ville reconstruit, correspondant au périmètre reconnu au titre du Site patrimonial remarquable, représentant près de 250 hectares et inscrivant en son coeur les 133 hectares du bien porté sur la Liste du patrimoine mondial « Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret ».

Port hautement stratégique, Le Havre a été durement bombardé pendant la Seconde Guerre mondiale et a subi de plein fouet les raids alliés des 5 et 6 septembre 1944 qui marquent le paroxysme des combats. Le territoire central est bombardé de façon systématique. Devant faire table rase d’une grande partie de son centre-ville, la ville a retrouvé un nouveau visage grâce au style de l’architecte Auguste Perret et offre aujourd’hui un exemple unique par la cohérence de son tissu urbain et de son architecture mais surtout par l’importance de l’échelle de sa Reconstruction, 150 hectares sur lesquels veille l’église Saint-Joseph et sa tour-lanterne de 110 mètres de haut. Par sa reconnaissance au titre du Patrimoine mondial délivré par l’UNESCO, la ville du Havre est devenue le fer de lance de la valorisation de l’oeuvre de Perret et de la Reconstruction et a montré sa volonté de rejoindre le réseau normand pour participer à ce nouveau défi. Par ses actions, elle a su ouvrir la voie à toutes les communes qui aujourd’hui redécouvrent leur patrimoine.

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr